



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

La Ronde annonce la tenue d'une enquête à la suite de l'attaque du monstre marin survenue avant-hier

Montréal, le jeudi 1^{er} avril 2010– La Ronde annonce qu'elle mènera une enquête au cours des prochaines semaines afin d'en savoir plus sur les circonstances entourant le récent incident impliquant deux employés qui s'affairaient sur le chantier de construction du nouveau manège et un présumé monstre marin.

Depuis quelques heures, le niveau de l'eau a été de nouveau baissé dans le lac des Dauphins. Des travailleurs ont ainsi découvert l'embouchure du tunnel sous-marin qui lie le plan d'eau au fleuve et qui aurait permis au monstre de s'éloigner momentanément de son nid. Quelques travailleurs ont d'ailleurs expliqué dans les dernières heures avoir été témoins de phénomènes suspects depuis quelques jours. Ceci semble expliquer d'autres curieuses apparitions du monstre marin, survenues dans la région de Montréal au cours de la dernière semaine.

Une source affirme que le monstre marin en est un du type de Nessie, le monstre du Loch Ness, ou encore, plus près de nous, de Memphré ou Ponik, des créatures respectivement aperçues en Estrie et dans le Bas-du-Fleuve.

Parmi les hypothèses avancées pour le moment se trouve la possibilité que la construction du nouveau manège, situé en bonne partie au-dessus du lac des Dauphins, ait en quelque sorte « réveillé » ce « monstre marin » dont personne ne soupçonnait l'existence jusqu'à maintenant. La Ronde lance d'ailleurs un appel au public, qui est invité à communiquer tout renseignement pertinent, et sollicite aussi l'avis de cryptozoologues du monde entier en mettant en ligne, sur Youtube, sur sa page Facebook <<http://www.facebook.com/laronde.sixflags>> et sur son site Internet <www.laronde.com> les images captées avant-hier soir de même qu'une photo prise, elle aussi, avec l'aide du même téléphone portable.

La direction de La Ronde est surprise par l'apparition soudaine de cette bête dans le lac des Dauphins, jusqu'ici connu pour n'abriter que des carpes inoffensives. Le parc d'attractions entend évaluer la situation et fera savoir, au cours des prochaines semaines, de quelle façon cette récente découverte pourrait avoir une incidence sur la construction du nouveau manège et le calendrier des travaux.

Le lac des Dauphins est, dans les faits, un bassin qui a été créé à La Ronde, dès 1967. Il s'étend sur 335 m de long par 235 m de large (1000 pieds par 700).

La Ronde a annoncé en septembre l'arrivée de nouvelles montagnes russes renversantes et à moitié suspendues au-dessus du lac des Dauphins, grâce à un investissement majeur de la part de Six Flags. Pour l'occasion, La Ronde a lancé une promotion aussi renversante que le manège lui-même. En effet, depuis septembre et jusqu'à nouvel ordre, les gens qui achètent un passeport-saison 2010 se voient invités à vivre

en primeur les sensations extrêmes à bord du manège, avant son ouverture au grand public, en plus de recevoir un livret de coupons-rabais d'une valeur de plus 200 \$. Les passeports-saison sont disponibles en ligne sur www.laronde.com.

À propos de Six Flags : La Ronde est la propriété de Six Flags Inc., une société publique (SIXFQ) dont le siège social se trouve à New York et qui est le plus important regroupement de parcs d'attractions au monde, avec ses 19 parcs situés aux États-Unis, au Mexique et au Canada.